

Préparation du conseil d'école élémentaire du 28 juin 2012

Discussions entre parents délégués sur les questions possibles

Présents: Ingrid E., Amandine G., Nathalie M., Michael T., Matteo V.

Participation téléphonique: Isabelle M.

Excusés: Jean-Gabriel B., Elizabeth C., Céline C., Isabelle L., Caroline L., Eoin L., Florence R.

Après des échanges initiaux par email entre parents délégués sur toutes les questions reçues, nous avons convenu de nous réunir pour formuler les propositions et questions à présenter en conseil d'école dans l'optique d'en obtenir une discussion productive. En parallèle, notre souci a été de recommander un cours d'action pour les questions qu'il nous semble plus productif d'aborder en dehors du conseil d'école.

Ci-dessous nos conclusions sur les différentes questions discutées.

1. Point à présenter en conseil d'école: Retour d'information sur les activités et sorties

- Nous tenons à nous féliciter avec l'équipe scolaire pour leur investissement dans les sorties et activités, qui est très bien apprécié par les parents et par les enfants.

2. Point à présenter en conseil d'école: Dispense occasionnelle de certaines activités physiques sans certificat médical

- Certaines activités physiques requièrent un bon état de santé. Il peut s'avérer qu'un enfant soit en mesure de suivre les cours (activité sédentaire et à l'intérieur) mais pas en mesure de pratiquer certaines activités physiques (comme par exemple la natation à l'extérieur par temps incertain), sans pour autant que les parents aient pu se procurer à temps un certificat médical (weekend ou autres occasions possibles).
- Nous proposons que ce conseil reconnaisse explicitement aux enseignants l'autorité d'accepter à titre exceptionnel, selon leur propre jugement et bon sens, un mot de dispense des parents pour raisons de santé évidentes, en lieu d'un certificat médical.

3. Point à présenter en conseil d'école: Questions récurrentes

(exemples: *devoirs écrits à la maison, hygiène buccale, etc.*)

- Nous avons identifié certains sujets récurrents sur lesquels nous nous proposons de retravailler ensemble (parents, enseignants et équipe périscolaire) l'année prochaine.
- *Remarque entre parents: nous souhaitons faire mention de ce sujet en conseil d'école pour que les équipes enseignante et périscolaire sachent que nous tenons à travailler avec eux sur ces sujets, et que nous ne voulons pas les oublier.*

4. Question reçue: A la cantine, un enfant s'est fait traité de débile parce qu'il a renversé son verre d'eau

- Nous savons que la mairie et l'équipe de la cantine sont 100% d'accord avec nous sur l'importance du comportement respectueux du personnel (voir point n.2 du compte rendu APE du conseil d'école du [2012-03-20](#)). La responsable de l'équipe périscolaire (Maud Duchosal) rappelle constamment ces consignes au personnel de cantine (qui malheureusement est très variable, par nécessité de ce type de contrats de travail).
- Quelques erreurs en dépit de ces attentions est toujours possible, et l'équipe de la cantine, attentive sur ce sujet, est disponible à en recevoir l'information.
- Matteo se charge d'informer Maud Duchosal des éventuels dérapages: il prendra rendez-vous avec elle pour fin juin.
- Action pour les parents délégués: merci d'envoyer des informations *circonstanciées* à Matteo sur ces événements, avant le 25 juin. Sans informations circonstanciées, Matteo n'aura pas grand chose à signaler à Maud (autre que s'entendre reconformer l'accord de l'équipe périscolaire sur l'importance du respect, principe sur lequel nous savons déjà très bien qu'ils sont très d'accord).

5. Question reçue: Apparemment les enfants sortent et rentrent toujours par les toilettes...

- Nous proposons de traiter/vérifier le point en dialogue séparé avec la directrice: Michael et Matteo prendront rendez-vous avec elle avant le conseil, pour déterminer la suite la plus appropriée à donner à cette question, sur laquelle l'école a déjà répondu avec une décision claire.
- Action pour les parents délégués: merci d'envoyer des informations *circonstanciées* à Michael et Matteo: est-ce que les enfants passent du côté des filles ou du côté des garçons? est-ce qu'il le font de leur initiative ou comme accès méthodique accompagné par l'enseignant? combien de fois? etc.
- Sans informations circonstanciées, la seule affirmation qui reste officielle est celle faite sur ce sujet par l'école (voir point n.1 du compte rendu APE du conseil d'école du [2012-03-20](#)).

6. Question reçue: Les cartables des élèves sont souvent surchargés et très lourds

- Nous pourrions travailler sur ce type de "questions récurrentes" avec l'école l'année prochaine, mais après éventuellement avoir entamé une réflexion avec les parents concernés sur comment engager aussi la responsabilité des enfants.
- Nous rappelons que les enfants ont un espace/casier sous leur bureau de travail, dans lequel ils peuvent laisser le matériel qui n'est pas nécessaire.
- Nous rappelons aussi que l'école a déjà répondu clairement sur ce point, et que nous n'avons pas d'objections majeures à leur réponse, tant que nous n'avons pas d'éléments clairs pour soulever des objections (voir point n.6 du compte rendu APE du conseil d'école du [2011-11-04](#)).

7. Question reçue: La quantité de devoirs écrits qui dans certaine classe est importante (et interdite depuis la loi de 1964 et réinscrite en 1985)

- Nous mentionnerons dans ce conseil que ceci est un de sujets sur lesquels nous souhaitons travailler avec les enseignants.
- La loi est claire, et pourtant la pratique des enseignants de donner "quelques" devoirs écrits reflète apparemment la volonté de beaucoup de parents (de blogs

de discussion nationale sur le sujet existent...). L'essence de la question, en ce qui nous concerne pour un débat constructif en conseil d'école, porte d'un côté sur le respect de la loi, est d'autre côté sur la quantité et la nature de ces devoirs ("où est la limite sensée?"). Le tout, selon nous, sera mieux discuté l'année prochaine, dans une réflexion inscrite dans le cadre de la redéfinition des rythmes scolaires démarrée par le gouvernement.

- Nous mentionnerons de toute façon cette question dans ce conseil (voir point 3 ci-dessus).

8. Question reçue: L'entraînement au "courseton" sur le bitume qui a occasionné des blessures... pourquoi pas sur l'herbe??

- En l'absence de remarques nombreuses dans ce sens (est-ce que les conditions d'entraînement étaient inacceptables, et à quelle fréquence?), nous faisons confiance aux enseignants et aux éducateurs sportifs sur les compromis qu'ils choisissent avec les contraintes qu'ils ont.
- Nous proposons aussi, par contre, de communiquer entre parents sur l'opportunité de bien chausser les enfants pour ces événements (selon nos observations, plusieurs enfants n'étaient pas chaussés de façon appropriée pour une course sportive).

9. Question reçue: Horaires des activités en piscine, et annulation en cas de froid

- Détail de la question: "Les CM ont commencé le cycle piscine aujourd'hui malgré un temps qui n'était pas vraiment favorable et ce à 9H du matin. Comme nous l'a communiqué l'école la piscine est chauffée à 25 degrés mais malgré cela, les enfants ont eu très froid ce matin. Ce qui n'est pas étonnant! Ne serait-il pas possible d'avoir les séances l'après-midi et d'annuler en cas de température basse comme la météo le prévoit cette semaine?".
- Nous rappelons que l'après-midi notre piscine est ouvert au public (ouverte à nous tous).
- Pour le choix d'annuler l'activité en cas de froid, nous suggérons de faire confiance aux professionnels (enseignants et maîtres nageurs), qui effectivement se consultent sur ce sujet avant les sorties, et qui ont déjà annulé quelques séances (par exemple le jour suivant celui dont la question fait objet).
- Pour le choix éventuel d'une autre piscine (piscine couverte en ville, évoquée comme alternative pendant la discussion), nous suggérons de faire confiance aux choix de l'école et de nos élus municipaux pour la gestion des temps et des coûts de transport (budget municipal). Notre commune a un grand avantage à pouvoir profiter d'une piscine propre (gérée par notre propre commune) juste à côté de l'école. Il s'agit entre autre d'une piscine maintenue très proprement.